



Ondes électromagnétiques

Quelle exposition dans votre logement ?
Quelles solutions pour vous protéger ?

(((•)))
DIAGEM
Diagnostic sur la pollution électromagnétique



Ondes électromagnétiques elles sont partout :

- Déploiement de la téléphonie mobile 2G, 3G, 4G et bientôt 5G,
- Développement des équipements sans fil, Wifi, Bluetooth, RFID,
- Multiplication des équipements audiovisuels connectés,
- Plus de personnes déclarées ElectroSensibles chaque année.



Nous sommes constamment baignés dans un brouillard électromagnétique.



Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs électromagnétiques 2B « peut-être cancérrogène ».

Les ondes électromagnétiques peuvent :

- Expliquer des maux de tête, vertiges, insomnies, fatigues chroniques,
- Être un facteur aggravant des maladies neurodégénératives,
- Être particulièrement nocives pour le développement du cerveau des enfants.

Soucieux d'une bonne hygiène de vie ? Comment vous protéger des ondes électromagnétiques ?

Avec DYAGEM, obtenez une **estimation** de votre logement en réalisant un **diagnostic global**.





Un diagnostic de base

Idéal en prévention pour connaître son exposition, il comprend :

- Mesure des champs électriques et magnétiques basses et hautes fréquences,
- Comparaison avec les seuils recommandés,
- Préconisations pour réduire l'exposition,
- Synthèse écrite du diagnostic.

à partir de
110 €*
*TVA incluse

Il s'effectue avec un **appareil à lecture directe** de la pollution.

Une attention particulière est portée aux zones critiques (chambre, bureau, salon).

Durée : 1h30

*En fonction de la surface du logement et des équipements, frais de déplacement inclus jusqu'à 20 km (0,50 €/km au delà), **devis sur simple demande.**



Un diagnostic approfondi

Recommandé pour les personnes électrosensibles, il comprend le diagnostic de base et :

- Mesure de la pollution extérieure,
- Mesures quantifiées dans les zones critiques,
- Mesure de l'électricité sale,
- Conseils sur des travaux d'aménagement (blindage),
- Synthèse écrite du diagnostic,
- **En option** : suivi des travaux d'aménagement.

à partir de
190 €*

Il s'effectue avec du **matériel professionnel GigaHertz** spécifique pour chaque spectre de fréquences.

Durée : 3h





Yvan LAHAYE

Conseiller en environnement électromagnétique

 06 62 96 30 39

 contact@dyagem.fr

 75 allée du Château de Challes
01 000 BOURG-EN-BRESSE

www.dyagem.fr



À chaque diagnostic, 3 € seront reversés à une association de soutien aux personnes ElectroSensibles.